

Parlons Vélo ! Municipales 2020

Trégastel (22730)

Réponses de Erwan Borel, au nom de la liste « J'aime Tregastel »

— le 09/02/2020 à 15:07 —

Adopter (ou renouveler) un plan vélo local ambitieux, financé et concerté, dès le début du mandat

Action n°1 : je m'engage

Adopter un plan vélo ambitieux, financé et concerté en début de mandat qui inclut un réseau cyclable communal, doté d'un comité vélo et d'une charte de qualité des aménagements cyclables.

Au cours de la première année de la mandature, s'engager dans le cadre du schéma directeur cyclable lancé par LTC à faire réaliser ou au moins faire valider par un cabinet compétent un schéma directeur cyclable au niveau de la commune afin de servir de base solide au développement d'aménagements cyclables sur le long terme.

Prioriser les zones à aménager au niveau sécurité . Avoir un schéma cohérent à l'échelle inter-communale.

Action n°2 : je m'engage

Désigner un ou une responsable (madame ou monsieur vélo) et mettre en place un comité vélo régulier se réunissant au minimum 2 fois par an.

Dans les deux mois suivant les élections, nommer « une madame ou un monsieur vélo » au niveau de la commune, si possible en binôme avec une personne des services techniques de la commune. Suite à cette nomination, s'engager à ce que ce binôme rencontre Trégor Bicyclette et des citoyens qui le souhaiteraient tous les six mois pour faire un point d'avancement des actions concernant le vélo sur la commune.

Demander l'avis de Trégor Bicyclette, au moins à titre consultatif, pour tout projet d'aménagement ou de rénovation sur la voirie de la commune.

Développer un réseau cyclable cohérent

Action n°3 : je m'engage

Mettre en place des itinéraires cyclables jalonnés pour relier et rejoindre les pôles d'attractivité : Des enfants qui se déplacent à vélo deviendront des adultes qui se déplaceront à vélo. Comment sécuriser les accès aux lieux dédiés à la jeunesse comme l'accès à l'espace jeunes, au gymnase, au skate park, au terrain de foot, y compris pour des enfants de 8 ans ? Évidemment, en temps que parents nous ne laisserons nos enfants se déplacer en vélo (et même à pied) que si nous sommes assurés de leur sécurité.

Sachant que les accès à pieds sont déjà existant, trottoirs, passages piétons.

Action n°4 : je m'engage

Créer un réseau d'itinéraires cyclables jalonnés inter-quartiers et d'agglomération. Il existe un certain nombre de chemins sur notre commune, pas forcément connus de tous qui mériteraient d'être fléchés, mais aussi d'être entretenus car leur état les rend impraticables à certaines périodes de l'année. Ne pourraient-ils pas constituer, une fois aménagés et fléchés, un bon début de schéma directeur cyclable ?.

Je suis pour les voies vertes, et oui certains chemins existants sont à nettoyer et aménager.

Action n°5 : je m'engage

Créer des connexions entre le réseau cyclable local et celui des communes voisines. De nombreux Trégastellois travaillent sur des communes environnantes. S'y déplacer en vélo est considéré comme difficile et dangereux. C'est bien au niveau de LTC que ce sujet peut être traité. Quelle part comptez-vous prendre dans la dynamique du schéma directeur cyclable ?.

Des études sont déjà en cours, il est certain qu'il faut voir à échelle du territoire et que toutes les communes doivent se concerter afin d'avoir des liaisons inter-communales.

Action n°6 : je m'engage

Mettre le vélo au cœur de l'accès aux plages, aux commerces de Tregastel plage, au Coz-Pors et au forum.

Nos plages sont très prisées par les touristes et le trafic automobile y est très dense l'été. Pour la grève blanche par exemple, il existe déjà des sens uniques, un grand parking voitures central. Comment pourrions-nous à peu de frais y privilégier les accès à vélos via des bandes ou pistes cyclables, un renforcement des sens uniques de circulation, des parkings vélos au plus près des plages ? L'accès vers Landrellec est un autre exemple d'accès difficile à un endroit pourtant propice à la pratique du vélo en famille.

La rue du Général de Gaulle a été complétement refaite. Bien qu'étant une zone de rencontre limitée à 20 km/h et un double sens cyclable, il n'existe aucune signalétique pour en informer clairement les automobilistes et le double sens cyclable reste dangereux pour les enfants. Comment pourrait-on améliorer cette zone ?

Les doubles sens cyclables sont assez peu connus par les personnes ne pratiquant pas le vélo, il doivent être clairement indiqués par une signalisation verticale ET horizontale.

Pour toute amélioration « légère et peu coûteuse » concernant la voirie (type évolution de la signalétique permettant d'améliorer la sécurité des piétons et des vélos) faisant l'objet d'un consensus entre la commune et Trégor Bicyclette, pouvez-vous vous engager à sa réalisation dans un délai de six mois maximum ?

Les panneaux concernant la rue du Général de Gaulle sont en cours de réalisation, et les accès en vélo de nos différents points névralgiques sont au coeur de notre projet.

Construire une ville agréable à vivre pour toutes et tous

Action n°7 : je m'engage

Repenser le plan de circulation en réfléchissant à la place de la voiture dans la ville. Repenser le plan de circulation permet d'augmenter au maximum le linéaire de rues apaisées. Ce processus de hiérarchisation du réseau viaire a pour objectif, à terme, de ne conserver du transit motorisé que sur des axes susceptibles d'accueillir des pistes cyclables de qualité.

Un des facteurs d'insécurité pour les enfants est la vitesse importante sur de nombreux axes (route du Super U, route de la mairie, route de Trébeurden, remontée vers Trégastel-Bourg), il serait nécessaire de casser cette vitesse par des aménagements adéquats. Il serait également nécessaire d'y aménager des points de passage sécurisés pour les cyclistes et les piétons.

Apaiser la circulation dans certaines zones permet à la fois de contenter les riverains et d'y faciliter les mobilités douces.

Nous ne pourrions pas faire sans voiture à Tregastel, trop isolé et pas assez de transports en communs. Par contre nous pouvons créer des aménagements afin de réduire la vitesse: comme des chicanes, aménagement au niveau de l'école, pose d'un feu rouge route de Lannion ...

Action n°8 : je ne m'engage pas

Arrêter tout projet de construction de grande infrastructure routière destinée aux véhicules motorisés. Vous siègerez à LTC, quelle sera votre position vis-à-vis du nouveau pont à Lannion ?

N'étant pas déjà à LTC, je ne connais pas assez le dossier pour m'engager.

Action n°9 : je m'engage

Généraliser la vitesse de circulation à 30 km/h en modifiant l'aménagement des rues pour rendre cette limitation effective (réduction de la largeur de la chaussée, chicanes, ralentisseurs) et développer des zones de rencontre là où le trafic est très limité. Un des facteurs d'insécurité pour les enfants est la vitesse importante sur de nombreux axes (route du Super U, route de la mairie, route de Trébeurden, remontée vers Trégastel-Bourg), il serait nécessaire de casser cette vitesse par des aménagements adéquats. Il serait également nécessaire d'y aménager des points de passage sécurisés pour les cyclistes et les piétons.

Déjà dit plus haut.

Action n°10 : je m'engage

Restreindre ou supprimer la circulation devant les écoles aux heures d'entrée et de sortie des classes. Vous le savez, les personnes âgées et les enfants de moins de 12 ans sont les plus sensibles à la pollution, notamment la pollution due à la circulation automobile. Comment réduire le trafic automobile autour de l'école chaque matin et privilégier un accès piéton et vélo pour les 100 derniers mètres d'accès à l'école ?

Nous ne pouvons pas supprimer la circulation au niveau de la rue des écoles, ni de la rue de Pallacret, par contre un aménagement au niveau du parking afin d'éviter les vélos et les piétons d'être en conflit avec les automobilistes est possible. De plus un aménagement complet de la rue des écoles nous paraît nécessaire.

Commentaires généraux

Bien évidemment que l'aménagement de pistes cyclables et de voies vertes sont au coeur de notre projet. Par contre nous ne sommes pas pour les bandes cyclables (sauf contraintes techniques). Avec le développement du vélo et notamment électrique, ces aménagements sont indispensables que ce soit pour les pratiquants quotidiens et pour les touristes. La priorité étant de sécuriser les accès que ce soit pour les vélos, les piétons (poussettes) et les personnes à mobilité réduite.

Je reste à votre entière disposition pour de plus amples renseignements .